

Le 12 octobre 2022 a eu lieu à Apt la troisième rencontre organisée dans le cadre des EnviroFORUM sur la thématique de la requalification des centres anciens. Différents professionnels de la construction et de l'aménagement se sont rassemblés à cette occasion pour échanger et débattre autour des enjeux liés aux dynamiques des espaces publics, de l'habitat et des commerces dans les centres anciens au travers de l'exemple d'Apt. Durant la matinée, les acteurs locaux ont partagé leur expérience au travers de présentations permettant de saisir les enjeux de leur complémentarité et l'imbrication des échelles territoriales. L'après-midi a été consacrée à la visite du centre ancien, accompagnée et commentée par les maîtres d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Pour introduire cette journée, la maire d'Apt, Véronique Arnaud-Deloy, a présenté la situation historique et patrimoniale de la commune, ainsi que le cadre de mise en œuvre du projet de requalification du centre-ville. Cette introduction était l'occasion de parler des fragilités économiques, écologiques et sociales de la commune, sur lesquelles il fallait travailler, ainsi que du projet et du travail tout particulier qui a été mené sur le maintien du patrimoine, des offres de commerces et de l'habitat dégradé. Cela tout en prenant en compte les enjeux d'adaptation de la ville au changement climatique, dans une volonté de développement de la nature en ville, de requalification des places et de désimperméabilisation des cours d'école.

Puis la première partie de l'EnviroFORUM a débuté avec cinq présentations portant sur les retours des projets à Apt de requalification d'espaces publics, de création d'îlots de fraîcheur, de la désimperméabilisation des cours d'école, de travaux participatifs sur la nature en ville.

Mégane Blachon, cheffe du programme « Petites villes de demain » pour la ville d'Apt, a commencé avec la présentation de ce programme national, qui s'inscrit dans le prolongement d' « Action cœur de ville ». Elle a notamment expliqué les cinq grands objectifs du programme, à savoir : Partir des territoires et de leurs projets sur des petites villes de moins de 20 000 habitants ; Apporter une réponse sur mesure ; Mobiliser davantage de moyens et rechercher de nouvelles formes d'intervention ; Combiner une approche nationale et locale (avec des rencontres et échanges) ; Se donner du temps : 6 ans soit le temps d'un mandat. Elle a ensuite présenté la place d'Apt dans ce projet, avec sa labellisation en 2020 suivie de la signature de la convention d'adhésion en 2021, puis du projet de territoire qui s'en suit, devenant plan d'action et les outils permettant la valorisation du territoire. Pour mettre en œuvre le plan d'action, la commune a jusqu'en 2026.

Enfin, Mégane Blanchon est revenue sur la situation d'Apt, ses atouts et les défis que la commune doit relever. Elle a souligné la position centrale d'Apt dans la communauté de communes Pays d'Apt Luberon, un tiers des 35 000 habitants y résidant. Puis elle a parlé des atouts de la commune : son histoire vieille de 2 000 ans, son patrimoine historique important en cœur de ville notamment, son cadre de vie au cœur d'un environnement exceptionnel, ses entreprises leaders, et ses traditions qui perdurent. Mégane Blanchon a ensuite présenté les enjeux auxquels devait répondre la commune : l'habitat dégradé (principalement en cœur de ville), l'exode de la jeunesse, une population vieillissante et une partie fragilisée plaçant une partie du territoire en Quartier Prioritaire Politique de la Ville, les mobilités à développer, le défi de la transition écologique et énergétique à relever. La revitalisation du centre ancien est déjà en cours : beaucoup de travail a été réalisé sur l'espace urbain avec des places réaménagées, des navettes gratuites « Mobility » mises en place, la création des Romarins (tiers lieu numérique), le lancement d'une OPAH-RU ayant pour objectif de lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, et de développer l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ainsi que l'accompagnement à la réalisation de travaux communs avec les syndicats d'habitants.

Rémy Sta, chargé de mission stratégie grands projets et cofinancements développement durable de la commune d'Apt, a présenté la question de la nature en ville. Son intervention a mis en lumière la question de la végétation dans le projet, et son impact positif dans la ville (meilleure qualité de l'air, du cadre de vie), qui vient aussi en réponse aux enjeux et problématiques actuelles telles que les inondations ou les îlots de chaleur urbains. Cependant et malgré la conscience du besoin d'agir, un blocage persiste sur la question écologique, rappelant le besoin d'accompagnement au changement, qui peut parfois faire peur. Pour soutenir cette démarche de végétalisation, Rémy Sta a présenté un des dispositifs qui a été mis en place : le permis de végétaliser. C'est un dispositif financé par l'Europe pour que les habitants puissent utiliser un espace public, le végétaliser et l'entretenir, permettant une cogestion avec les habitants de la végétalisation de l'espace public. Sa présentation a aussi été l'occasion d'évoquer la question financière, qui vient parfois en opposition à l'écologie, et donc la nécessité de prévoir un accompagnement à long terme, avec une Charte de nature en ville par exemple, comme cela va être fait pour Apt. Une charte de nature en ville pose des réflexions concertées avec les acteurs du territoire mais n'est pas opposable, à Apt, son écriture va s'étaler sur 3 ans et le but est de la faire signer par le plus de personnes : commerçants, habitants etc.

La matinée a continué avec la présentation de Jérôme Allène, du service aménagements urbains et régie des transports d'Apt. Son intervention portait sur l'étude globale de mobilité qui a été menée à Apt, comprenant notamment les questions de stationnement, d'aménagements et de cheminements cyclables. Les objectifs de cette étude étaient multiples : mettre en place une offre de transport en commun urbain à l'échelle du territoire communal ; améliorer la circulation et la traversée du centre-ville, développer l'usage de mobilités douces ; réorganiser l'espace propre au stationnement et aux livraisons en centre-ville ; redonner sa place au cours d'eau, le Calavon, qui traverse Apt. Il a ensuite présenté les aboutissements de cette étude : la création de deux lignes de bus d'11 km chacune pour 40min de trajet qui fonctionnent au gaz naturel pour véhicules (GNV), l'aménagement de deux zones de stationnement dits parking relais en dehors de la ville mais proches du centre-ville, des réflexions autour de l'aménagement de parcours cyclable et piéton pour desservir le centre-ville, les habitations, la zone industrielle, l'accès au Parc du Luberon.

Jérôme Allène a poursuivi avec une présentation de réhabilitations, rénovations et aménagements : le Gymnase Michaël Guigou, véritable passoire thermique, qui va être rénové pour répondre aux exigences sociales, énergétiques et environnementales ; le bâtiment des Bains Douches, qui sera réhabilité pour en faire un lieu d'accueil de jeunes ; les écoles Saint Exupéry et Giono / Bosco qui vont être désimperméabilisées et végétalisées pour y réduire les effets d'îlot de chaleur ; la réhabilitation de trois places en centre-ville (Carnot, Gabriel Péri et Jean Jaurès).

La quatrième présentation de cette première partie a été réalisée par Marie-Pierre Teyseyre de Natures urbaines, urbaniste et maître d'œuvre des places Gabriel Péri et Jean Jaurès. Elle a d'abord introduit le projet d'aménagement de la place Gabriel Péri, un espace fort et stratégique dans la commune accueillant la mairie, la préfecture et le marché mais dont l'accès était compliqué en raison de son dénivelé et de l'occupation par le stationnement. La présentation a permis d'exposer l'enjeu important d'apaiser la place, et les réponses mises en œuvre : un accès de plain-pied sur la place, une voie de circulation à sens unique réduite pour élargir la voie piétonne, un travail sur la question de l'eau, des marquages au sol peu présents indiquant que l'espace est partagé et de la végétalisation.

L'intervention s'est poursuivie avec le projet de réaménagement de la place Jean Jaurès, située dans le cœur historique de la commune qui résulte de démolitions antérieures. Marie-Pierre Teyseyre a présenté le travail en lien avec les archéologues qui a été mené pour mettre en valeur les vestiges présents sur le site. Par la suite, elle a abordé le projet qui consiste à ouvrir les vestiges au public en proposant un parcours y menant, tout en réduisant l'emprise de la voiture, à végétaliser la place pour générer un îlot de fraîcheur, et à travailler tout cela en lien les questions propres à l'eau pluviale et au bâti périphérique.

Enfin, Géraldine Aime, responsable d'opération pour SPL Territoires 84 et maître d'ouvrage délégué des projets des places Gabriel Péri et Jean Jaurès, est intervenue pour la dernière présentation de cette première partie. Elle a présenté la Société Publique Locale Territoire Vaucluse et ses actions menées à Apt. Elle a d'abord rappelé le périmètre d'exercice d'une SPL au bénéfice seul de ses collectivités actionnaires qui peuvent contracter avec elle sans publicité ni mise en concurrence. La SPL est compétente pour réaliser des études, des acquisitions foncières, des opérations d'aménagement, des commercialisations d'immeubles. Après être revenue sur le mode de financement des SPL, qui diffère selon les opérations, Géraldine Aime a présenté les missions menées suite à la signature d'une concession avec la commune d'Apt pour la requalification du centre-ville. Elle a fini par la présentation de différents projets et aménagements dirigés par la SPL Territoires 84 illustrant les différents champs de compétences de la structure et susceptibles d'inspirer les participants.

La deuxième partie des présentations s'est poursuivie par deux témoignages et retours d'expérience portant sur l'animation territoriale et l'aide à l'ingénierie de projet, avec la présentation d'actions du PNR du Lubéron, du Plan paysage du Luberon-Lure et de l'étude sur la désimperméabilisation des cours d'école grâce à des financements de l'Agence de l'eau.

Françoise Boulet-Delville, paysagiste au PNR du Luberon a présenté le Plan paysage Luberon-Lure, un outil qui permet de porter un projet de territoire avec les acteurs locaux, en partenariat avec l'ensemble des collectivités. Pour mettre en œuvre ce Plan paysage, une démarche participative a été développée, permettant de diagnostiquer les paysages du territoire, définir des objectifs de qualité paysagère et élaborer un programme d'action avant de le mettre en œuvre. Ces analyses et réflexions ont permis d'identifier les spécificités de chaque territoire ainsi que les besoins communs, comme celui de requalifier les centres-villes et d'améliorer la qualité des espaces publics, de s'adapter aux changements climatiques en changeant la typologie des revêtements, en amenant plus de végétation pour apporter santé, esthétique et confort thermique. Des problématiques communes (îlots de chaleur urbains, imperméabilisation des sols provoquant chaleur et inondations, érosion de la biodiversité, déconnexion de l'enfant à la nature) sont ressorties du travail de ce Plan paysage, et ont amené à des projets de désimperméabilisation des sols, de végétalisation pour rafraîchir et ombrager.

Dans la lignée de ce travail, le Parc a candidaté à un appel à projets de l'agence de l'eau sur la désimperméabilisation des cours d'école. Il a mis à disposition des collectivités son expertise et son ingénierie pour les faire bénéficier des financements de l'agence de l'eau. Cette initiative de mutualisation et de portage par le Parc a permis de réaliser les études de faisabilité pour le compte de 14 communes du territoire concernant une vingtaine d'écoles.

La troisième et dernière partie des interventions portait sur la présentation du guide collaboratif sur les formes urbaines « Demain habiter le Luberon » porté par le PNR du Luberon en partenariat avec le CAUE 84 et l'AURAV; ainsi que sur des retours d'expérience de requalification de centres anciens sur le territoire.

Clara Peltier, urbaniste et chargée de mission aménagement durable pour le PNR du Luberon a tout d'abord présenté le rôle du Parc en matière d'urbanisme : informer et sensibiliser, accompagner les projets (AMO), valider les projets par rapport à la charte du Parc... Elle a ensuite présenté un document réalisé en partenariat le PNR du Ventoux, le CAUE 84 et l'AURAV, le guide technique « demain habiter le Luberon », qui porte notamment des réflexions sur la préservation de l'identité des centres anciens et apporte une approche méthodologique autour de principes et étapes illustrés d'exemples d'applications concrètes. Un travail tout particulier a été mené sur les typologies d'habitats adaptées aux zones rurales et la densification possible de ces bâtis, menant à la présentation d'études de cas avec des projections pour « rendre les cœurs historiques désirables ».

La deuxième intervention a été animée par Didier Respaud-Bouny, architecte conseil pour le CAUE du Vaucluse qui collabore au guide « Demain habiter le Luberon ». Elle portait sur l'illustration d'espaces publics réaménagés en centres anciens villageois. A travers la présentation de nombreux exemples, différentes problématiques ont été traversées : la question de la nature des sols, de la perméabilité, des revêtements et des retours d'expérience sur leur tenue, le dimensionnement des cheminements piétons, cyclables et automobiles, le partage et la végétalisation de l'espace, la gestion des eaux pluviales, ainsi que la gestion du stationnement, qui pose de grandes questions dans les centres anciens.

Pour clôturer la matinée, Anne-Lise Maicherak, directrice d'études Projets urbains et Aménagement à l'AURAV (Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) a d'abord présenté une publication collective réalisé dans le cadre du programme Petites villes de demain. Ce guide élaboré conjointement par les 4 agences d'urbanisme régionales présente des exemples de bonnes pratiques en région PACA. Anne-Lise Maicherak a ensuite proposé un focus sur un enjeu clé, celui du stationnement. Un travail d'enquête sur le stationnement et la circulation piétonne a été mené et met en avant la nécessité d'aménager un espace qualitatif pour les piétons pour redynamiser le centre-ville et amener des clients aux commerçants. Une solution proposée est l'aménagement de parcs de stationnement adaptés en dehors du centre-ville mais accessible par un cheminement agréable et sécurisé.

Enfin, la journée s'est terminée par une déambulation dans le centre ancien d'Apt afin de visiter les lieux ayant fait l'objet de rénovations ou requalifications. Les acteurs de la commune ont commencé par présenter les Romarins, tiers lieu numérique accessible aux habitants et notamment aux jeunes.

La visite s'est poursuivie avec une visite commentée de la cour désimperméabilisée de l'école Saint-Exupéry puis des places Gabriel Péri et Jean Jaurès accompagnée des représentants de la commune et de Marie-Pierre Teyseyre, maître d'œuvre.

Cette journée a ainsi permis d'échanger autour de la stratégie de requalification du centre ancien d'Apt, qui se déploie au travers de multiples partenariats entre acteurs aux compétences complémentaires. L'enviroFORUM a permis de voir que ce type de projet implique une imbrication de dispositifs mis en œuvre à différentes échelles territoriales, et rendu possible grâce à une vision globale et une volonté politique forte quant à la prise en compte des enjeux environnementaux, de santé, et de confort des habitants.



©EnvirobotBDM

Pour plus d'informations sur les dispositifs et les projets évoqués, vous trouverez les présentations des différents intervenants dans notre centre de ressources : cliquez sur le logo !



LISTE DES ACRONYMES | CAPG = Communauté d'agglomération du Pays de Grasse ; ORT = Opération de revitalisation de territoire ; OPAH = Opération programmée d'amélioration de l'habitat ; OPAH RU = Opération programmée d'amélioration de l'habitat Renouvellement urbain ; PNRU = Programme national de renouvellement urbain ; NPNRU = Nouveau programme national de renouvellement urbain ; ACV = Action cœur de ville ; ANAH = Agence nationale de l'habitat ; SPL = Société publique locale ; EPF = Etablissement public foncier ; MOA = Maîtrise d'ouvrage ; BDM = Bâtiments durables méditerranéens